COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION D'ÉPINAL

BUREAU COMMUNAUTAIRE

PROCES VERBAL

de la séance du

LUNDI 17 JUIN 2019

à 18 H 30

Salle de réunion de la Communauté d'Agglomération d'Épinal

(4, rue Louis Meyer - 88190 GOLBEY)

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION D'ÉPINAL

BUREAU COMMUNAUTAIRE Lundi 17 juin 2019 à 18 h 30 Salle de réunion de la Communauté d'Agglomération d'Épinal 4, rue Louis Meyer - 88190 GOLBEY

Affichage - article L 2121-25 du CGCT

L'an deux mille dix-neuf, le dix-sept juin à dix-huit heures et trente minutes, les membres du Bureau Communautaire de la Communauté d'Agglomération d'Epinal, se sont réunis en salle de réunion de la Communauté d'Agglomération d'Épinal, 4 rue Louis Meyer à Golbey, sur convocation qui leur a été adressée par le Président en date du onze juin deux mil dix-neuf, conformément à l'article L.5211-11 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Monsieur Michel HEINRICH, Président, a ouvert la séance, en présence des Membres du Bureau :

PRESENTS: Mesdames et Messieurs R. Alémani, Y. Villemin, D. Momon, JL. Martinet, H. Vouaux, M. Fournier, F. Dulot, JC. Moretton, V. Marcot, P. Raffel, G. Colin, F. Drevet, P. Nardin, P. Hauller, O. Baraban, N. Braun, P. Deau, JC. Cravoisy, P. Larrière, J. Marot, E. Del Génini, E. Garion, R. Habrant, B. Gille, MC. Serieys

EXCUSES: Messieurs P. Eymard, P. Soltys

ABSENT: Monsieur C. Petit

SECRETAIRE DE SÉANCE : Monsieur Pascal HAULLER a été élu secrétaire.

Le procès-verbal de la séance du 30 avril 2019 est adopté à l'unanimité.

1 - Cessions de terrains

1/1 - Zone d'Activité Les Bouleaux à Les Voivres

1/1-1 - Le Bureau Communautaire est appelé à approuver la cession d'un terrain au profit de la Société CORBA pour une surface totale d'environ 3.320 m² à provenir de la parcelle cadastrée ZK13 pour une superficie d'environ 320 m² et de la parcelle cadastrée ZK12 pour une superficie d'environ 3.000 m².

1/1-2 - Le Bureau Communautaire est appelé à approuver la cession d'un terrain au profit de la SCI CAMBIUM (Société IN BÔ) pour une surface totale d'environ 1.700 m² à provenir de la parcelle cadastrée ZK13 pour une superficie d'environ 400 m² et de la parcelle cadastrée ZK12 pour une superficie d'environ 1.300 m².

1/2 - Zone Jeanne d'Arc à Golbey

Le Bureau Communautaire a approuvé la cession d'un terrain à provenir de la parcelle cadastrée BC276 sise Zone des Hauts-Cailloux à Golbey, pour une superficie d'environ 2.800 m², au profit de la Société « Les Jumeaux automobiles ».

1/3 - Zone Inova 3000 à Capavenir Vosges

1/3-1 - Le Bureau Communautaire a approuvé la cession d'un terrain à provenir de la parcelle cadastrée AO 865 d'une superficie d'environ 1 ha, sise Zone Inova 3000 à Capavenir Vosges au profit de la Société « CFD SERVICES » pour la construction d'un bâtiment abritant une activité de « Carré Pétanque ».

1/3-2 - Le Bureau Communautaire a approuvé la cession d'un terrain situé sur la Zone d'Activité Inova 3000 d'une superficie d'environ 25.500 m² au profit de la Société CCV.

2 - Convention portant mise à disposition de fibres optiques à la société LOSANGE

Le Bureau Communautaire a approuvé la convention avec la Société LOSANGE relative à la mise à disposition de fibres optiques par la Communauté d'Agglomération d'Epinal et a autorisé Monsieur le Président ou son représentant à signer la convention correspondante.

3 - Constitution d'un groupement de commandes pour travaux d'assainissement et d'eaux pluviales

Le Bureau Communautaire a approuvé la constitution d'un groupement de commandes avec la Ville d'Epinal pour des travaux d'alimentation en eau potable et d'assainissement de la rue de la Falaise à Epinal.

ADOPTÉ Á L'UNANIMITÉ

ADOPTÉ Á L'UNANIMITÉ
ADOPTÉ Á L'UNANIMITÉ

POINT RETIRE DE L'ORDRE DU JOUR

ADOPTÉ Á L'UNANIMITÉ

ADOPTÉ Á L'UNANIMITÉ

ADOPTÉ Á L'UNANIMITÉ ÉLUS Á L'UNANIMITÉ

<u>Titulaire</u>: M. Philippe SOLTYS <u>Suppléante</u>: Mme Marie-Christine

SERIEYS

4 - Modifications du tableau des effectifs Le Bureau Communautaire a approuvé les modifications apportées au tableau des effectifs.

ADOPTÉ Á L'UNANIMITÉ

Golbey, le 18 juin 2019, Le Président,

Michel HEINRICH